

Séquences d'Observation au Lycée Hôtelier SAVOIE LEMAN

Madame, Monsieur, Chers Collègues,



Afin de présenter aux élèves de troisième le Lycée Hôtelier Savoie Léman et ses formations, nous organiserons, cette année encore, des **« Séquences d'Observation » (mini stages)**. Ces séquences d'une journée se déroulent les :

MARDIS, MERCREDIS et JEUDIS

Du 03 Novembre 2020 au 06 Avril 2021

Bernard LAMBERT
Proviseur

Téléphone
04.50.71.13.80
07.86.51.85.16

Fax
04.50.71.16.14

Courriel :
proviseur@ecole-hoteliere-
thonon.com

Affaire suivie par
Virginie Detry (poste 603)
[inscriptions@ecole-
hoteliere-thonon.com](mailto:inscriptions@ecole-hoteliere-thonon.com)

Adresse postale :
Lycée Hôtelier Savoie Léman
40, boulevard CARNOT
BP 502
74203 Thonon les Bains cedex

Déroulement d'une séquence :

- **8 h 00** : accueil à l'Hôtel d'Application en compagnie d'un étudiant de BTS. Visite d'une chambre d'hôtel et présentation du secteur « hébergement ».
- **8 h 45** : Les élèves sont conduits à la lingerie pour le prêt de tenues professionnelles puis dans les ateliers où ils seront répartis dans les différents groupes de travaux pratiques actifs le jour de leur accueil au lycée. **Ils suivront ensuite l'activité de ce groupe jusqu'à 14 h, y compris pour le repas qui aura lieu au restaurant scolaire.**
- **14 h 00** : Les élèves quittent les TP et sont **raccompagnés** à la lingerie.
- **14 h 00 - 15 h 00** : information sur les filières d'études dans l'hôtellerie (Mme DETRY)

CONVENTION : après l'inscription et le choix des dates, une convention est établie pour chaque élève participant, signée par le Lycée SAVOIE LEMAN, le Collège d'origine et la famille.

TRANSPORT :

Le transport aller-retour des élèves reste **A LA CHARGE DES FAMILLES (ou des collèges)** sur le plan de l'organisation et du financement

REPAS :

Le coût du repas s'élève à **4.40 € (tarif 2020). Paiement par chèque (à privilégier) ou en espèces (FAIRE L'APPOINT).**

Il appartient aux collègues d'effectuer les régularisations concernant notamment leurs demi pensionnaires.

COVID 19 : MASQUE OBLIGATOIRE, selon la réglementation sanitaire actuelle.

(prévoir un masque supplémentaire, de « rechange »)

INSCRIPTIONS :

Elles se font par l'intermédiaire des COLLEGES, auprès du secrétariat (Mme DETRY), par téléphone ou mail (voir ci-contre)

Pas de démarche individuelle des élèves ou des familles.

Nous attachons une grande importance à bien mettre en adéquation notre capacité d'accueil et les besoins de vos élèves. Nous nous permettons donc de vous demander de nous aider à accueillir un maximum de collégiens en

- Vérifiant le **bien fondé** des candidatures
- Veillant à l'assiduité des élèves inscrits et en nous communiquant autant que possible et au plus vite les éventuels désistements.

Bien à vous,

Le Proviseur

Bernard LAMBERT

